

L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."



La "C. M. B. A."

OFFICIEL.

Aux membres de l'Association Catholique de Secours Mutuel (Catholic Mutual Benefit Association), au Canada.

FRÈRES,

En vertu de l'autorité qui m'est conférée par la Constitution et les Règlements de notre Association, j'ai fait les nominations suivantes :

GRANDS DÉPUTÉS.—D. J. O'Connor, de Stratford, Ont., pour les provinces d'Ontario, du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise. T. P. Tansy, de Montréal, Qué., pour les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île du Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

DÉPUTÉS DE DISTRICT.—M. A. McHugh, de Windsor, et John Dugal, de Tecumseh, pour le comté d'Essex, Ont.; W. P. Killacky, de Chatham, comté de Kent; James O'Leary, de Port Lambton, comté de Lambton; Samuel R. Brown, de London, comté de Middlesex; Révérend William Flannery, de St-Thomas, comtés d'Elgin et de Norfolk; L. Campion, de Goderich, comté de Huron; A. B. Klein, de Walkerton, comté de Bruce; Charles Stock, de Stratford, comté de Perth; Révérend Joseph P. Molphy, d'Ingersoll, comté d'Oxford; Timothy Moran, d'Ayton, comté de Grey; J. P. Callaghan, d'Arthur, comté de Wellington; Adolph Kern, de Waterloo, comté de Waterloo; A. Harrington, de Brantford, comté de Brant; Révérend P. M. Barlow, de Cayuga, comté de Haldimand; Révérend J. E. Crinion, de Dunville, comté de Monck; Thomas F. Broom, de Welland, comté de Welland; J. H. G. Horey, de

John-L. Carleton, de St-Jean, N. B., pour la ville de Saint-Jean, et les comtés de St-Jean, Charlotte, Sunbury, York, Carleton, Victoria et Malawaska, N. B.; P. J. O'Keefe, St-Jean, pour les comtés de Kings, Queen's, Westmoreland et Albert, N. B., ceux de Kings, Annapolis, Digby et Yarmouth, N. E., et pour l'Île du Prince-Edouard; James J. Power, de Bathurst, N. B., pour les comtés de Gloucester, Northumberland, Ristigouche et Kent, N. B.; Révérend Edward J. Murphy, de Halifax, N. E. pour la ville de Halifax, la ville de Halifax, et les comtés de Halifax, Hauts, Colchester, Cumberland, Lunenburg Queen's et Shelburne, N. E.; Révérend D. J. McIntosh, de North Sydney, C. B., pour le diocèse d'Antigonish.

L'étendue de cette liste, et la multiplicité des districts nouveaux dans lesquels a pénétré l'influence bienfaisante de notre puissante Association, montrent l'immense progrès réalisé durant les deux dernières années. Chacun des membres de la C. M. B. A. doit se réjouir de ce progrès, et de voir un si grand nombre de nos compatriotes catholiques mis en état de participer à tous les bénéfices religieux, sociaux, pécuniaires et d'appui fraternel que la C. M. B. A. distribue. Aussi espérons-nous que, grâce aux bénédictions que le Saint-Père lui a si paternellement accordées à l'occasion de la convention du Grand Conseil à Montréal; grâce à la sage et affectueuse direction de notre grand Aviseur Spirituel, ce prélat distingué qui gouverne aujourd'hui l'archidiocèse de Toronto et qui est lui-même l'un des membres de notre Association; grâce à la sympathie, aux encouragements et aux avis de Son Eminence le cardinal, des archevêques, des évêques et des prêtres de toute la Puissance du Canada, parmi lesquels elle compte un grand nombre de membres, la C. M. B. A. continuera à multiplier ses branches. Pour nous, en vérité, le mot d'ordre dominant doit être : — **PROGRÈS !**

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'extrême importance de la fonction de député dans le gouvernement de notre Association. Cette importance apparaît par le soin qui a

L'adresse qui était accompagnée d'une magnifique canne à pommeau d'or, a été lue par M. le chancelier, L. J. Casault. Nous la reproduisons ci-après :

A Monsieur Lassalle Gravelle,

Président de la succursale No 59 de l'Association catholique de secours mutuels, Ottawa,

Cher Monsieur et Frère,

Les membres de la succursale no 59 ont appris avec bonheur la nouvelle de votre nomination à la charge importante de Député d'arrondissement pour la ville d'Ottawa, les comtés de Carleton, Russell et Prescott dans Ontario, et les comtés d'Ottawa et de Portiac dans la Province de Québec.

Nous attribuons ce grand honneur qui vous est fait aux talents que vous avez déployés à la convention du Grand Conseil du Canada de l'Association Catholique de Secours Mutuel, tenue à Montréal les 2, 3, et 4 Septembre 1890. Vous avez montré là, comme partout où vous êtes appelé à remplir une tâche, que vous aviez à cœur de promouvoir les intérêts de notre Association.

Aussi vos talents et votre dévouement ont attiré l'attention toute spéciale de notre suivant Grand Président du Canada, M. le Dr John A MacCabe qui, pour vous récompenser de votre zèle, a bien voulu vous choisir parmi tant d'autres, pour remplir le poste important de Député d'arrondissement.

Croyez, cher Monsieur et frère, que l'honneur qui vous est fait nous cause à tous un bonheur véritable parce que ce qui est fait à notre Président est fait à notre succursale. D'aigiez accepter ce petit cadeau comme un gage de la haute estime que nous vous portons et qui vous rappellera les faits qui se sont passés durant l'année 1890.

Signé au nom des membres de la Succursale No 59 de l'Association Catholique de Secours Mutuel :

L.-J. CASUALT
Chancelier.
SÉRAPHIN CHOQUETTE
Secrétaire.

J.-F.-H. LAPERRIÈRE,
Trésorier.
D. TASSÉ,

time universelle de ses compatriotes. Aujourd'hui encore, gardien jaloux du prestige acquis par les faits du passé, il ne se croit pas quitte envers l'avenir : sa nature de soldat le commande, il combat toujours pour la France et pour le Canada français.

Nous ne faisons pas ici œuvre de camaraderie. M. Faucher de Saint Maurice ne nous connaît pas, et nous ne lui avons jamais parlé. Mais maintes fois nous avons entendu des gens experts louer ses livres, des patriotes vanter son patriotisme ; nous avons lu quelques-uns de ses écrits et nos impressions ont rendu jugement en faveur des éloges exprimés. Nous venons de lire cette brochure qui flatte notre amour passionné du beau langage français, nous sommes tout plein de cette harmonie militaire dont les notes viriles ont ajouté une vivacité nouvelle aux pulsations de notre cœur et ont accru, si possible, nos espérances et notre foi en l'avenir de la race canadienne-française en Amérique.

I

L'avenir de notre race ! Nous avons toujours cru qu'il sera une *édition nouvelle*, peut-être *corrigée et augmentée*, de la France des plus beaux jours. Cette croyance aux destinées providentielles de notre race nous était déjà familière à un âge si tendre que nous devons sans doute imiter M. Faucher de Saint Maurice en en rendant hommage à celle qui sur ses genoux, nous enseigna à parler et à lire *cette belle langue française qui est l'interprète le plus habile de l'esprit et de la pensée humaine*. Elle se fortifia ensuite au cours de l'enseignement reçu chez ces excellents frères de la doctrine chrétienne, ces maîtres insurpassés dont la modestie voile un dévouement qui sème tant de bienfaits. Elle ne fit que s'accroître par les patriotiques leçons des professeurs du petit séminaire de Québec où nous la formulâmes, pour ainsi dire, en un corps de doctrines à la propagande desquelles nous avions résolu de consacrer notre vie. Plusieurs de nos compagnons intimes de ces jours-là se rappellent que nous avions déjà dressé le plan de ces solennelles conventions nationales qui ont eu lieu quelques années plus tard, (et il faut bien l'a-

say, de Montréal, Qué., pour les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'Ile du Prince-Edouard et de Terre-Neuve.

DEPUTÉS DE DISTRICT.—M.-A. McHugh, de Windsor, et John Dugal, de Tecumseh, pour le comté d'Essex, Ont.; W.-P. Killacky, de Chatham, comté de Kent; James O'Leary, de Fort Lambton, comté de Lambton; Samuel R. Brown, de London, comté de Middlesex; Révérend William Flannery, de St-Thomas, comtés d'Elgin et de Norfolk; L. Campion, de Goderich, comté de Huron; A.-B. Klein, de Walkerton, comté de Bruce; Charles Stock, de Stratford, comté de Perth; Révérend Joseph-P. Molphy, d'Ingersoll, comté d'Oxford; Timothy Moran, d'Ayton, comté de Grey; J.-P. Callaghan, d'Arthur, comté de Wellington; Adolph Kern, de Waterloo, comté de Waterloo; A. Harrington, de Brantford, comté de Brant; Révérend P.-M. Barlow, de Cayuga, comté de Haldimand; Révérend J.-E. Crinion, de Dunville, comté de Monck; Thomas-F. Broon, de Welland, comté de Welland; J.-H.-G. Horey, de Merriton, comté de Lincoln; John Roman, de Hamilton, ville de Hamilton et comté de Wentworth; Jas. Hourigan, de Dundas, comté de Halton; P.-J. Woods, de Brantford, comtés de Peel et Dufferin; Anthony-J. Chalue, de Penetanguishene, comté de Simcoe; Révérend Henry-J. Mc Philipps, de Toronto, ville de Toronto et comté de York; Révérend M. Jeffcott, Pickering, comté d'Ontario; R.-P. Spratt, Lindsay, comtés de Victoria et de Durham; James J. Swift, Cobourg, comté de Northumberland; J.-D. McIlmoyle, Peterborough, comté de Peterborough; M. Goodwin, Picton, comté de Prince-Edward; T.-D. Kin-sella, Trenton, comté de Hastings; John-J. Behan, Kingston, comtés de Frontenac, de Lennox et d'Addington; M. Galvin, Arrprior, comtés de Renfrew, Ont., et de Pontiac, Qué.; Richard-J. Dowdall, d'Almonte, comté de Lanark; Francis-R. Latchford et Lassalle Gravelle, Ottawa, pour la ville d'Ottawa et les comtés de Carleton, Russell et Prescott, Ont., et les comtés d'Ottawa et de Pontiac, Qué.; M. Braniff, Brockville, comtés de Leeds, Grenville et Dundas; H.-J. Harrison, M. D., de Cornwall, comtés de Stormont et de Gengarry; Révérend Joseph Bloem, North Bay, pour les districts de Nipissing et d'Algoma; Thomas Yates, Parry Sound, pour les districts de Muskoka et de Parry Sound; John-K. Barret, Winnipeg, pour la province du Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie anglaise; Jeremiah Coffey, J.-E.-H. Howison et A.-H. Spedding, de Montréal, pour la cité et tout l'archidiocèse de Montréal; J.-A. Phelan, M. D., Waterloo, Qué., pour le diocèse de St-Hyacinthe, Qué.; E. Rochette, M. D. Richmond, Qué., pour le diocèse de Sherbrooke; Patrick Kirwin, Gustave Grenier, de Québec, et J.-E. Mercier, de Lévis, pour l'archidiocèse de Québec et les diocèses de Chicoutimi et de Rimouski; Charles-D. Hébert, Trois-Rivières, pour les diocèses de Trois-Rivières et de Nicolet;

doit se réjouir de ce progrès, et de voir un si grand nombre de nos compatriotes catholiques mis en état de participer à tous les bénéfices religieux, sociaux, pécuniaires et d'appui fraternel que la C. M. B. A. distribue. Aussi espérons-nous que,—grâce aux bénédictions que le Saint-Père lui a si paternellement accordées à l'occasion de la convention du Grand Conseil à Montréal; grâce à la sage et affectueuse direction de notre grand Aviseur Spirituel, ce prélat distingué qui gouverne aujourd'hui l'archidiocèse de Toronto et qui est lui-même l'un des membres de notre Association; grâce à la sympathie, aux encouragements et aux avis de Son Eminence le cardinal, des archevêques, des évêques et des prêtres de toute la Puissance du Canada, parmi lesquels elle compte un grand nombre de membres, la C. M. B. A. continuera à multiplier ses branches. Pour nous, en vérité, le mot d'ordre dominant doit être : — PROGRÈS !

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'extrême importance de la fonction de député dans le gouvernement de notre Association. Cette importance appert par le soin qui a été consacré à définir dans la Constitution les devoirs inhérents à cette fonction. J'ai une confiance absolue dans le zèle de ceux qui en ont accepté les charges, et je recommande aux diverses branches d'assister les députés de leurs districts par des dispositions spéciales de bon vouloir et de fraternité, et je les engage à leur donner la même coopération et le même loyal appui qu'elles donneraient au Grand Conseil ou au Grand Président.

FRÈRES, notre organisation est maintenant complète. C'est donc le devoir de chacun et de tous, de se mettre à l'œuvre. De nouvelles branches, de nouveaux membres, de plus en plus nombreux, voilà quel doit être l'ordre du jour, afin qu'il vienne bientôt le jour où nous verrons au moins une branche de la C. M. B. A. établie dans chaque paroisse de la Puissance.

Bien fraternellement vôtre,

JOHN A. MACCABE,

Grand Président

Ottawa, 20 octobre 1890.

Dans sa dernière convention, le Conseil Suprême de la C. M. B. A. appelé à choisir entre Ottawa et Montréal comme lieu de sa convention pour 1892, s'est prononcé pour Montréal. D'avance, le Conseil Suprême était unanimement décidé à tenir sa prochaine session au Canada.

Mr James McGarry, de Franklin, Pensilvanie, a été élu président suprême.

A une assemblée Régulière de la succursale No. 59 de l'Association Catholique de Secours Mutuel, tenue le 25 Octobre dernier, une adresse de félicitations a été présentée à M. Lassalle Gravelle, Président de cette Branche, au sujet de sa nomination comme Député d'arrondissement.

promouvoir les intérêts de notre Association.

Aussi vos talents et votre dévouement ont attiré l'attention toute spéciale de notre savant Grand Président du Canada, M. le Dr John-A MacCabe qui, pour vous récompenser de votre zèle, a bien voulu vous choisir parmi tant d'autres, pour remplir le poste important de Député d'arrondissement.

Croyez, cher Monsieur et frère, que l'honneur qui vous est fait nous cause à tous un bonheur véritable parce que ce qui est fait à notre Président est fait à notre succursale. D'aigiez accepter ce petit cadeau comme un gage de la haute estime que nous vous portons et qui vous rappellera les faits qui se sont passés durant l'année 1890.

Signé au nom des membres de la Succursale No 59 de l'Association Catholique de Secours Mutuel :

L.-J. CASAUULT

Chanceller.

SÉRAPHIN CHOQUETTE

Secrétaire.

J.-F.-H. LAFERRIÈRE,

Trésorier.

D. TASSÉ,

Com.-Ord.

La Question du Jour

HESTERONS-NOUS FRANÇAIS

Un canadien, mais un vrai, M. Faucher de Saint Maurice a eu l'idée de recueillir en une brochure trois patriotiques conférences dont les deux premières ont été lues devant l'Union Commerciale de Saint-Roch de Québec, et dont la troisième a reçu l'honneur d'une répétition devant l'université Laval après avoir été applaudie devant la Société Royale du Canada. Grâce à l'obligeance gracieuse de l'honorable secrétaire provincial, M. Chs. Langelier, que nous remercions de tout cœur, nous avons sous les yeux une copie de cette brochure qui nous a fait passer quelques heures de lecture instructive et pleine d'agréments.

Elle n'est plus à faire la réputation de M. Faucher. Docteur ès-lettres, ancien député à l'Assemblée Législative, ancien capitaine stagiaire au 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, chevalier de la légion d'honneur, ancien président du syndicat de la presse de la province de Québec, ancien président de la section française de la Société Royale du Canada, membre de la société des gens de lettres de France, des sociétés de géographie de Marseille, Mexico, Rochefort, Venise, Paris, de l'Académie des inscriptions sciences et belles lettres de Rouen, auteur de livres nombreux à juste titre fort estimés, il a travaillé comme un vaillant, il a lutté comme un héros; à la pointe de l'épée et de la plume, il a conquis toutes les palmes, il a eu tous les triomphes. Les traverses et les revers qu'il a pu subir dans la vie politique l'ont laissé fièrement debout, sur le piédestal que lui a conservé l'es-

L'avenir de notre race ! Nous avons toujours cru qu'il sera une édition nouvelle, peut-être corrigée et augmentée, de la France des plus beaux jours. Cette croyance aux destinées providentielles de notre race nous était déjà familière à un âge si tendre que nous devions sans doute imiter M. Faucher de Saint Maurice en en rendant hommage à celle qui sur ses genoux, nous enseigna à parler et à lire cette belle langue française qui est l'interprète le plus habile de l'esprit et de la pensée humaine. Elle se fortifia ensuite au cours de l'enseignement reçu chez ces excellents frères de la doctrine chrétienne, ces maîtres insurpassables dont la modestie voile un dévouement qui sème tant de bienfaits. Elle ne fit que s'accroître par les patriotiques leçons des professeurs du petit séminaire de Québec où nous la formulâmes, pour ainsi dire, en un corps de doctrines à la propagande desquelles nous avions résolu de consacrer notre vie. Plusieurs de nos compagnons intimes de ces jours-là se rappellent que nous avions déjà dressé le plan de ces solennelles conventions nationales qui ont eu lieu quelques années plus tard, (et il faut bien l'avouer !) sans nous. Et Monseigneur Hamel, alors supérieur du petit séminaire, reçut bien souvent nos confidences dont son cœur si libéralement paternel apprivoisait la timidité, soutenait les hardiesses.

Nos premiers écrits après notre entrée dans l'arène du journalisme, en 1871, sous la direction de M. Eugène Renault, cet écrivain désintéressé, ce patriote chaud, mort tout récemment et dont la presse sans cœur de nos jours n'a su rien dire,—nos premiers écrits tendirent à démontrer, en une série d'articles, que la conservation par notre race de la religion catholique et de la langue française, sur ce coin de terre de l'Amérique, après des traverses si multipliées, des attaques si obstinées et si malveillantes, à travers tant de périlleuses occasions, était due sans doute aux résistances glorieuses des ancêtres de notre race et des anciens encore vivants, mais aussi et surtout au catholicisme qui assure le mieux la vitalité nationale et à notre langue qui a toujours opposé une digne infranchissable aux efforts d'invasion de l'ennemi. En 1875, nous répétions dans le *Journal de Saint-Roch*, après l'avoir complétée et grossie d'observations nouvelles, cette étude que nous mimez ensuite en brochure sous le titre *Le Canada-Français et la Providence*. Presque dans le même temps, et toujours sous le souffle de la même inspiration, nous tentions de fonder à Montréal un journal destiné spécialement à rappeler à nos compatriotes ce que nous nommons leurs providentielles destinées. *La Nouvelle France* vécut à peu près ce que vivent les roses, l'espace de trois ou quatre matins. Hélas ! le nerf de la guerre faisait défaut !

Tous ces souvenirs nous reviennent à la mémoire par cette conclusion dont nous avons voulu autrefois faire un programme de journal, sur laquelle nous avions étayé tout un ensemble de doctrines sociales, que nous avions adoptées pour être notre ban-

nière sur les champs de bataille du journalisme, et que M. Faucher de Saint-Maurice exprime en ces termes à la fin de la troisième des conférences que comprend sa brochure :

“ Avec du courage, de la persévérance, de l'union, du travail et par-dessus tout un dévouement incessant à notre RELIGION et à notre LANGUE, l'avenir ne peut faire autrement que d'être à nous tous. Tôt ou tard, en marchant ensemble, nous arriverons à être une grande nation. La conclusion logique de ce travail ne peut être autre que celle-ci :

— “ Un jour nous serons la FRANCE CATHOLIQUE américaine. ”

(à suivre)

LE COMTE DE PARIS

Les villes de Montréal, Trois-Rivières et Québec ont tenu à honneur de donner chacune au comte de Paris une réception digne de lui et des personnages de sa suite. Dans ces trois villes, les hommes les plus marquants de notre nationalité, ceux qui tiennent le premier rang dans le clergé, dans le parlement, dans la magistrature, dans les diverses professions ont voulu figurer en tête des grandioses et enthousiastes manifestations que le passage du distingué visiteur a suscitées. L'exemple donné de si haut, et par les hommes les mieux autorisés de notre race, ne pouvait manquer d'entraîner un mouvement universel ; les rares abstentions qui ont voulu s'afficher dans des rangs bien secondaires n'ont fait qu'ajouter un plus éclatant témoignage à l'universalité des démonstrations. Nos compatriotes des autres races ont généreusement fraternisé avec nous, au cours de ces fêtes où nous avons su, comme toujours dans le passé, allier la loyauté de sujets anglais à l'affection que nous conservons pour la France de nos ancêtres.

UN CINQUANTENAIRE

Ce n'est plus nouveau, et nous n'apprenons rien à personne, en disant à nos lecteurs que l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, a atteint tout récemment le cinquantième anniversaire de sa naissance et que cette circonstance a donné l'occasion à d'aussi enthousiastes que légitimes démonstrations, et a mis en verve très réussie les plus fins diseurs et les poètes les plus charmants. Pauvre jour-

vrir l'idée, la grande idée de l'alliée de l'Allemagne et de l'Autriche, à pressentir, à entrevoir même les grandes lignes de la politique italienne dans l'évolution qu'elle accomplit depuis dix ans.

Rien, rien ! On s'est trouvé en présence d'un manque complet de vues, de plan, et même de suite dans les idées. On a entendu quelque chose comme la lecture d'un article de journal fait sur commande, par un écrivain sans valeur, sans convictions, sans chaleur, sans émotion patriotique, sans élans vrais. C'était l'impuissance à la recherche d'expédients.

M. Crispi s'est qualifié d'homme de gouvernement et en cette qualité il a déclaré qu'un homme de gouvernement a toujours quelque chose d'utile à exposer au pays quand le Parlement chôme depuis trois mois.

Or, les choses utiles que le ministre du roi de Piémont avait à exposer à l'Italie sont celles-ci :

— Il y a des terres italiennes qu'il ne faut pas revendiquer, car, c'est l'Autriche qui les détient, et l'Autriche est notre alliée avec l'Allemagne.

— L'irréductibilité qui veut compléter l'unité de l'Italie par l'annexion de toutes les terres italiennes, est en réalité l'ennemi de l'unité italienne parce que réclamer ces terres serait s'exposer à perdre en mécontentant l'Europe, notre unité si difficilement conquise.

— Les vrais irréductibles, ce ne sont pas les radicaux, les républicains, les révolutionnaires, ce sont les catholiques, c'est le Vaticanisme qui voudrait nous faire sortir de la triple-alliance.

— La Triple-alliance est la sauvegarde et la protection du pouvoir temporel du roi Humbert, sa dissolution entraînerait peut-être le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

— La politique d'isolement ne nous a rien rapporté, la politique des alliances nous a coûté très cher mais nous a déjà avantage de deux toasts de l'Empereur d'Allemagne : *A Rome intangible*.

— Il y a des Italiens qui songent à une république. Le peuple italien ne pourrait rien espérer de mieux que ce qu'il a : à savoir Crispi pour premier ministre.

Nous défions les plus ardents partisans de M. Crispi, si toutefois il s'en rencontre ailleurs qu'en Allemagne, de trouver autre chose dans le discours prononcé ces jours derniers à Florence.

On comprendra dès lors que nous n'attachions pas grande importance à cette mauvaise improvisation de réunion publique.

Les seules réflexions que nous avons

n'a pas été complet, c'est pourquoi son œuvre n'est pas affirmée encore.

L'homme d'Etat complet, c'est Richelieu accomplissant avec une sérénité surhumaine tous les actes nécessaires de son ministère, allant droit à son but, à travers et malgré toutes les intrigues, et y faisant donner à la France, sans risquer la vie d'un seul soldat Français, les places de l'Alsace : Richelieu établissant la prépondérance de son pays en taillant à cet effet et dans ce but, par les traités de Westphalie et des Pyrénées, la carte de l'Europe telle qu'elle est restée même après le passage de Napoléon, jusqu'à la guerre de 1870.

Prononcer ces deux noms : Richelieu et Crispi, c'est mettre un nain auprès d'un géant.

C'est un géant qu'il faudrait à l'Italie pour qu'elle puisse aspirer sérieusement à tenir le rang d'un grand peuple en Europe ; malheureusement pour elle, heureusement pour nous, c'est Crispi qu'elle a.

L.-M. JEHAN.

LE PERE DORGÈRE

La paix au Dahomey est conclue ; c'est l'œuvre d'un missionnaire français, d'un Nantais, le Père Dorgère.

Nous n'avons point à discuter dans cet article la question de cette paix au point de vue purement politique ; nous n'avons point davantage à nous demander si une expédition militaire, vigoureusement menée, ayant pour objectif Abomey, la capitale même du roi Behanzin, n'aurait point eu pour résultat de clore définitivement l'ère des massacres et des supplices affreux en usage dans ce royaume africain, et qui sont une honte pour la civilisation et le christianisme : ce que nous voulons simplement faire ressortir ici, c'est l'héroïsme, c'est l'abnégation chrétienne, la bravoure toute française du vaillant missionnaire, dont les Nantais, quelles que soient leurs opinions, peuvent et doivent être fiers à juste titre.

Il est indiscutable que notre compatriote envoyé auprès du roi nègre par l'amiral de Cuverville, a obtenu d'importantes concessions : la reconnaissance de nos droits sur Kotonou et celle de notre protectorat sur Porto Novo.

Ce résultat n'est point à dédaigner. Un autre que le Père Dorgère eût infailliblement échoué dans ces délicates négociations, où le tact, la persuasion, la douceur, étaient de nécessité absolue pour réussir.

Le missionnaire a donc fait l'œuvre de diplomate ; le gouvernement lui en a su gré, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Nous applaudissons de tout cœur à cette nomination si bien justifiée.

mais je vous connais bien, je vous assure ! ”

Mardi matin un grand nombre de ceux qui n'avaient pu être présentés la veille ont fait transmettre leurs cartes aux distingués visiteurs.

* *

A 9 heures mardi matin, Mgr le comte de Paris et sa suite sont allés visiter le couvent des ursulines.

Il y a eu là présentation d'adresse, chant et musique.

* *

A dix heures mardi matin les élèves ainsi que les ecclésiastiques et les prêtres du Séminaire se sont réunis à l'Université, dans la salle des Promotions, pour souhaiter la bienvenue au comte de Paris et à sa suite.

A 10.15 hrs. le comte et sa suite arrivèrent, accompagnés de Son Eminence, de Mgr Pâquet, ainsi que de la plupart des professeurs laïques de l'Université. Le comte prit place sur un trône élevé pour la circonstance. Il avait à sa droite Son Eminence le cardinal Taschereau et à sa gauche son fils le duc d'Orléans. Le théâtre était décoré des plus riches tentures.

Un jeune séminariste présenta gracieusement un superbe bouquet au comte. Puis Mgr Pâquet, recteur de l'Université, lut une adresse de bienvenue. Après lecture de cette adresse on présenta au comte le drapeau de Carillon, que la bande du Séminaire a salué de ses plus mélodieux accords. Le comte a répondu en quelques mots appropriés à cette adresse.

* *

Le comte de Paris et ses compagnons n'ont pas voulu laisser le Canada sans aller visiter le sanctuaire de Ste Anne de Beauport.

Un convoi spécial les a transportés à une heure mardi après-midi au sanctuaire de la grande Thaumaturge. Quelques citoyens de Québec les accompagnaient.

* *

Le comte d'Haussonville ayant manifesté le désir d'apporter en France tous les romans de mœurs canadiennes, plusieurs éditeurs de Montréal se sont rendus au désir de l'illustre académicien en lui faisant cadeau des livres en question.

* *

Le *New-York Herald*, de samedi, le 25, consacre une colonne à la visite du comte de Paris au Canada. Ces dépêches sont très élogieuses et font les plus grands compliments de la réception

éclatant témoignage à l'universalité des démonstrations. Nos compatriotes des autres races ont généreusement fraternisé avec nous, au cours de ces fêtes où nous avons su, comme toujours dans le passé, allier la loyauté de sujets anglais à l'affection que nous conservons pour la France de nos ancêtres.

UN CINQUANTENAIRE

Ce n'est plus nouveau, et nous n'apprenons rien à personne, en disant à nos lecteurs que l'honorable M. Mercier, premier ministre de la province de Québec, a atteint tout récemment le cinquantième anniversaire de sa naissance et que cette circonstance a donné l'éveil à d'aussi enthousiastes que légitimes démonstrations, et a mis en verve très réussie les plus fins diseurs et les poètes les plus charmants. Pauvre journal hebdomadaire, à espace restreint, l'*Association* n'est pas toujours capable de faire entendre sa note, à temps fixe, dans tous les concerts : elle peut dire néanmoins qu'elle assistait à celle-là en amie et surtout qu'elle y applaudissait. Et maintenant que les gros violons se sont tus, elle élève la voix pour faire écho aux sentiments qu'ils ont si bien exprimés.

M. CRISPI

(De la Paix Sociale, Paris)

L'homme, dont on s'occupe le plus en Europe, en ce moment, est assurément M. Crispi. Il vient de prononcer un discours à Florence qui est la négation de toutes ses opinions précédentes et la condamnation de toutes les actions politiques de sa vie, qui s'est passée dans l'opposition.

Ce discours annoncé depuis longtemps, était attendu avec une certaine curiosité par tous les hommes qui se préoccupent du rôle que l'Italie peut être appelée à jouer dans les complications européennes, possibles d'un moment à l'autre.

On peut dire que tout le monde, amis, ennemis, indifférents même, ont été frappés du peu de valeur du discours ministériel, et du peu de fonds qu'il y a à faire sur l'homme qui tient en mains les destinées de l'Italie à l'heure présente.

A travers les phrases de ce discours on s'attendait à percevoir quelque peu la pensée du ministre italien, à déçou-

faire sortir de la triple-alliance.

—La Triple-alliance est la sauvegarde et la protection du pouvoir temporel du roi Humbert, sa dissolution entraînerait peut-être le rétablissement du pouvoir temporel du Pape.

—La politique d'isolement ne nous a rien rapporté, la politique des alliances nous a coûté très cher mais nous a déjà avantage de deux toastes de l'Empereur d'Allemagne : *A Rome intangible*.

—Il y a des Italiens qui songent à une république. Le peuple italien ne pourrait rien espérer de mieux que ce qu'il a : à savoir Crispi pour premier ministre.

Nous défions les plus ardents partisans de M. Crispi, si toutefois il s'en rencontre ailleurs qu'en Allemagne, de trouver autre chose dans le discours prononcé ces jours derniers à Florence.

On comprendra dès lors que nous n'attachions pas grande importance à cette mauvaise improvisation de réunion publique.

Les seules réflexions que nous ayons à faire viennent d'à côté du discours lui-même.

Tout ce que nous avons dit sur le peu de solidité réelle de la triple alliance se trouve confirmé. L'Italie n'en fait partie que parce qu'elle est trop faible pour être quelque chose par elle-même. Elle a besoin de marcher à côté de l'Allemagne pour avoir un semblant de force.

L'Italie déteste son alliée l'Autriche à ce point qu'il est nécessaire à son ministre de déclarer publiquement que ce serait contraire aux intérêts Italiens de continuer à en user de la sorte avec une alliée comme l'Autriche.

Enfin la situation est difficile pour le gouvernement italien qui conduit l'Italie dans une voie naturelle.

Pour terminer, disons que le discours de M. Crispi ne l'a pas posé aux yeux de l'Europe comme un homme d'État, et que par conséquent l'Italie ne peut avoir beaucoup de raison d'être fière de son premier ministre, ni d'avoir grande confiance en lui.

Il peut être un homme de gouvernement (d'un gouvernement d'expédients, mais à coup sûr il n'est pas un homme d'État.

Les hommes d'État, au reste, sont peu nombreux en Europe à l'heure actuelle, c'est peut-être une des causes de la situation dangereuse dans laquelle se meut la politique européenne.

L'homme d'État est un être nécessaire à de certains pays, dans de certaines situations, mais c'est un être si supérieur, si complexe, si complet, qu'il est par ce fait seul excessivement rare.

Bismarck, le plus grand de nos jours

pour objecter Abomey, la capitale même du roi Behanzin, n'aurait point eu pour résultat de clore définitivement l'ère des massacres et des supplices affreux en usage dans ce royaume africain, et qui sont une honte pour la civilisation et le christianisme : ce que nous voulons simplement faire ressortir ici, c'est l'héroïsme, c'est l'abnégation chrétienne, la bravoure toute française du vaillant missionnaire, dont les Nantais, quelles que soient leurs opinions, peuvent et doivent être fiers à juste titre.

Il est indiscutable que notre compatriote envoyé auprès du roi nègre par l'amiral de Cuverville, a obtenu d'importantes concessions : la reconnaissance de nos droits sur Kotonou et celle de notre protectorat sur Porto Novo.

Ce résultat n'est point à dédaigner. Un autre que le Père Dorgère eût infailliblement échoué dans ces délicates négociations, où le tact, la persuasion, la douceur, étaient de nécessité absolue pour réussir.

Le missionnaire a donc fait la œuvre de diplomate ; le gouvernement lui en a su gré, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Nous applaudissons de tout cœur à cette nomination si bien justifiée.

Le père Dorgère, que nous n'avons point l'honneur de connaître, mais dont nous avons vu le portrait, est âgé de 35 ans environ ; l'œil est vif, la physionomie expressive, martiale et intelligente ; tout le bas du visage est couvert pas une barbe épaisse, qui ne contribue pas peu à rehausser l'aspect général de cette figure essentiellement sympathique.

Nous saluons dans le père Dorgère, non-seulement le héros, mais le négociateur habile, qui n'a pas craint, après avoir été chargé de chaînes et vu de près la mort la plus horrible, de retourner seul et sans armes à Abomey pour entamer les plus délicates négociations avec des hommes, des monstres dont la duplicité s'allie à la cruauté la plus épouvantable. — *L'Ami de la Vérité, Nantes.*

LE COMTE DE PARIS

Son passage à Québec

VISITES ET RÉCEPTIONS—INCIDENTS

Une centaine de citoyens ont été présentés lundi dernier au Saint-Louis à Mgr le comte de Paris et à Mgr le duc d'Orléans.

Son Honneur le maire Frémont a fait les honneurs de la présentation.

Le chef de la Maison de France a paru sincèrement touché des témoignages de respect et de sympathie qui lui ont été prodigués.

Notre vétéran, M. J. P. Rhéaume, avocat et échevin de notre conseil de ville, a serré avec effusion la main du jeune prince, le duc d'Orléans, en lui disant tout haut d'une voix vibrante : " *Je ne vous ai jamais vu, Altesse,*

pour objecter Abomey, la capitale même du roi Behanzin, n'aurait point eu pour résultat de clore définitivement l'ère des massacres et des supplices affreux en usage dans ce royaume africain, et qui sont une honte pour la civilisation et le christianisme : ce que nous voulons simplement faire ressortir ici, c'est l'héroïsme, c'est l'abnégation chrétienne, la bravoure toute française du vaillant missionnaire, dont les Nantais, quelles que soient leurs opinions, peuvent et doivent être fiers à juste titre.

Il est indiscutable que notre compatriote envoyé auprès du roi nègre par l'amiral de Cuverville, a obtenu d'importantes concessions : la reconnaissance de nos droits sur Kotonou et celle de notre protectorat sur Porto Novo.

Ce résultat n'est point à dédaigner. Un autre que le Père Dorgère eût infailliblement échoué dans ces délicates négociations, où le tact, la persuasion, la douceur, étaient de nécessité absolue pour réussir.

Le missionnaire a donc fait la œuvre de diplomate ; le gouvernement lui en a su gré, en le nommant chevalier de la Légion d'honneur. Nous applaudissons de tout cœur à cette nomination si bien justifiée.

Le père Dorgère, que nous n'avons point l'honneur de connaître, mais dont nous avons vu le portrait, est âgé de 35 ans environ ; l'œil est vif, la physionomie expressive, martiale et intelligente ; tout le bas du visage est couvert pas une barbe épaisse, qui ne contribue pas peu à rehausser l'aspect général de cette figure essentiellement sympathique.

Nous saluons dans le père Dorgère, non-seulement le héros, mais le négociateur habile, qui n'a pas craint, après avoir été chargé de chaînes et vu de près la mort la plus horrible, de retourner seul et sans armes à Abomey pour entamer les plus délicates négociations avec des hommes, des monstres dont la duplicité s'allie à la cruauté la plus épouvantable. — *L'Ami de la Vérité, Nantes.*

REVUES ET JOURNAUX

" **LE PIONNIER.** " — Ce journal, publié à Sherbrooke, est entré, le 16 octobre dernier, dans la vingt-cinquième année de son existence. A cette occasion il a publié un numéro spécial renfermant foule d'articles qui joignaient l'utile à l'agréable. Nous nous contenterons de noter celui intitulé *Notre avenir national*. L'auteur M. J. P. Tardivel, du journal *La Vérité*, y renouvelle une thèse qui nous a toujours été chère, et à laquelle nous avons consacré toute une série d'articles, dès nos débuts comme journaliste, au *Courrier du Canada*, en 1871. Il dit aujourd'hui, comme nous disions alors, comme tant d'autres l'avaient dit avant nous et l'ont répété depuis, comme M. le juge Routhier a su l'écrire souvent en un style toujours brillant et toujours nouveau, comme M. Faucher de Saint-Maurice vient de le démontrer par ces magistrales conférences auxquelles nous souhaitons la bienvenue dans une autre colonne, que : —

« La destinée de la race franco-canadienne est de prendre possession, tranquillement, légitimement, de cette région qui lui appartient à tant de titres.

A l'heure marquée par le Dieu des nations surviendra quelque grand bouleversement politique, et les Canadiens-français, tant du Dominion que des Etats-Unis, formeront un vrai peuple, une vraie nation, une vraie Nouvelle-France.

« Du reste, tout Canadien-français digne de ce nom nourrit cette légitime et noble aspiration qui n'a rien de blessant pour les autres races.

« Puisque nous tenons tous à la conservation de notre LANGUE et de notre CARACTÈRE NATIONAL, c'est que nous aspirons tous à prendre un jour notre rang parmi les nations de la terre.

« Si nous n'espérons pas atteindre un jour notre majorité comme peuple, pourquoi faisons-nous tant d'efforts pour rester peuple distinct ?

« Non, l'avenir que j'entrevois pour le Canada-français n'est pas un rêve; ce sera une grande et glorieuse réalité, pourvu que nous restions fidèles à Dieu et à la mission qu'il nous a donnée.»

Et pour donner, si possible, contenance à ces vœux assurés, aux patriotiques espérances qu'il exprime, M. Tardivel appelle en témoignage, et fort à propos, le journal *Le Pionnier* :

« L'avenir de notre race n'est pas un rêve, c'est une réalité. Votre existence de vingt-cinq ans en est une preuve. En effet, pendant ces vingt-cinq ans, les Canadiens-français n'ont-ils pas fait, en grande partie, la conquête pacifique des cantons de l'Est ? Je prétends tout simplement, que ce qui s'est fait sans bruit, sans secousse, sans injustice, sans guerre civile dans les cantons de l'Est, se fait et se fera encore dans toute la partie nord-est de l'Amérique septentrionale.»

Nos félicitations les plus sincères au *Pionnier*. Nous lui souhaitons qu'à l'expiration de vingt-cinq autres années il puisse encore être appelé en témoignage de la vitalité et de la force d'expansion de notre race. C'est un franc pionnier; qu'il poursuive sa tâche.

« LA FAMILLE. »—Tel sera le nom d'une nouvelle revue dont M. l'abbé F.-A. Bailly, prêtre, de Joliette, se propose de commencer la publication en janvier prochain. Ce sera « un journal de simple lecture où l'on trouvera un choix de morceaux littéraires et historiques, où l'esprit et le cœur devront trouver un aliment. « Les œuvres de l'imagination y auront leur large part lorsqu'elles seront respectueuses pour le goût et la morale.»

L'Association salue avec honneur la naissance prochaine de *La Famille*, et bien sin-

« afin qu'il puisse, comme il le dit lui-même, « dresser à l'avance ses listes et régulariser le nombre d'exemplaires à imprimer. »

La revue *La Famille* paraîtra DEUX FOIS le mois, en livraisons de 24 pages chacune, formant à la fin de l'année un volume de 576 pages. La composition typographique, en caractères assez gros pour ne point fatiguer la vue, sera particulièrement soignée; l'impression, aussi nette que possible, sera faite sur papier glacé.

Prix d'abonnement : — UN DOLLAR PAR AN.

« JOURNAL DU CIEL. »—L'on trouve à Paris le siège social d'une société qui a pour but la vulgarisation et l'enseignement mutuel de l'astronomie. Elle compte des membres adhérents, des membres titulaires et des membres fondateurs. La cotisation des membres adhérents est facultative. Celle des membres fondateurs est de 200 frs versés en une fois ou par fractions quelconques si l'on est déjà membre titulaire. La cotisation des membres titulaires est de 10 frs par an, ils reçoivent gratuitement le *Journal du Ciel* qui est un bulletin bi-mensuel de la Société d'Astronomie et dont le but principal est de vulgariser les notions d'astronomie pratique. C'est un journal tout à fait élémentaire. Voici le sommaire du numéro que nous avons sous les yeux :

Levers et couchers des astres.—Passages au méridien.—Observations à faire chaque jour d'heure en heure du 16 au 31 octobre 1890; détails sur la Lune, les Planètes.—Marche des astres dans le même intervalle autour du Soleil et au milieu des Étoiles à marquer sur les cartes.—Observations, Correspondants et Fondateurs de la Société d'Astronomie.—Fondations.—Primes extraordinaires gratuites.—Félicitations.—Abonnements aux Ecoles.—Légende du ciel du 23 octobre 1890.—Astronomie des Ecoles.—Positions d'astres.—Travaux de M. JANSSEN.—Monture équatoriale.—Les glaces d'été de l'Atlantique.—Le Bulletin astronomique.—Trombes et cyclones, la tornade du Gard du 19 août.—L'endure astronomique universelle.—Quelques grands cercles sur le Globe terrestre.—Documents pour la Bibliothèque.

« LA VOIX DE L'OUVRIER. »—Organe démocratique international, publié une fois par semaine à Bruxelles. S'occupe spécialement des questions ouvrières. Si ce journal veut continuer à échanger avec *L'Association*, nous parlerons de lui après l'avoir jugé à l'œuvre.

« LE NATURALISTE CANADIEN. »—Nous n'avons reçu que mardi dernier un exemplaire de la livraison du mois d'août de cette revue si véritablement scientifique. Elle renferme plusieurs articles très instructifs, et bien agréablement écrits au cours desquels M. l'abbé Prévancher, le rédacteur, ne se gêne pas de dire avec une vivacité toute gauloise sa façon de penser un peu à tout le monde. Tout est non seulement à lire, mais à étudier dans ce savant recueil qui parle la vraie langue de Buffon mais nous y avons noté surtout la suite du récit d'une excursion à Chicago; suite qui nous donne une idée d'un livre qui, en

FEUILLETON

DEUX ENFANTS
D'OUVRIERS

(suite)

VII

Il aurait bien voulu que son père cessât de travailler, mais ses parents et lui étaient habitués maintenant dans leur nouvelle demeure à un certain bien-être. On ne pouvait pas abandonner cette position pour reprendre un genre de vie moins aisé, et ses appointements seuls n'étaient pas suffisants pour subvenir aux frais de ménage. Ces réflexions étaient quelquefois pour lui les causes d'un chagrin passager. . . . en outre, lorsqu'il était seul et se laissait aller à ses rêveries, ses pensées le ramenaient souvent aux beaux jours de son enfance. Alors, il sentait dans son cœur un vide, une insurmontable tristesse, un ver qui le rongerait doucement, il est vrai, mais qui ne voulait pas mourir.

Un matin que Bavon était entré dans son bureau et s'était mis à écrire en l'absence du premier commis, une servante vint l'avertir que M. Raemdonck désirait lui parler et l'attendait au salon.

Lorsqu'il se présenta devant le propriétaire de la fabrique, celui-ci le fit asseoir et lui dit :

— Monsieur Damhout, lorsque, sur la recommandation de M. le bourgmestre et d'après mon propre mouvement, je vous ai reçu dans mon bureau, j'espérais que vous vous montreriez reconnaissant de ma protection par votre application et votre zèle. Je ne me suis pas trompé; au contraire, vous m'avez pleinement satisfait et vous m'avez même procuré de grands avantages dans mes affaires. Votre amour pour vos parents m'a inspiré, en outre, une profonde estime et une véritable amitié pour vous. En un mot, vous êtes un brave jeune homme, et je suis extrêmement content de vous. Je sais que votre plus beau rêve, le but de tous vos efforts, est de délivrer votre père du travail et de récompenser votre mère de ses sacrifices passés par le bien-être et l'aisance. Le moyen de vous faire toucher ce but se présente en ce moment, et, quoique vous soyez très-jeune encore, je veux cependant vous prouver que j'ai confiance en votre expérience. L'oncle de mon premier commis est mort hier. M. Vremans donne sa démission et va demeurer dans son village natal. Vous sentez-vous

ment courant n'est pas augmenté.

— Quelle singulière idée est cela ? s'écria M. Raemdonck avec étonnement. Pourquoi ce mystère ?

— C'est, monsieur, parce que je veux faire une surprise à mes parents, et, pour cela, il faut que je puisse épargner pendant quelque temps sans qu'ils le sachent.

—Quelle surprise ?

— Je ne le sais pas encore, monsieur; un cadeau, quelque chose qui les rendrait heureux tout d'une fois. Je vous le dirai et vous demanderai votre bon conseil dès que j'aurai pris une décision à ce sujet. . . . Et, si j'étais obligé de vous demander une avance sur mes appointements. . . . ?

— Ah ! pour atteindre un si noble but, il ne faut pas s'épargner; ma caisse vous est ouverte, du moins tant que vous resterez dans des limites raisonnables.

Bavon, après avoir chaleureusement exprimé sa reconnaissance, sortit du salon et se rendit à son bureau. Il fit venir un aide du petit bureau et le mit immédiatement à l'œuvre. Il se prit à penser à ce qu'il avait dit à M. Raemdonck et à la surprise qu'il avait l'intention de faire à ses parents. Son projet était arrêté dans sa tête depuis bien des années; mais il n'avait pas osé le dire à son maître, dans la crainte qu'il ne vint encore lui-même à changer d'idée. Après de longues réflexions, il persista cependant dans sa première résolution.

Au dîner, lorsqu'il se mit à table avec ses parents et ses sœurs, il raconta que le vieux premier commis avait donné sa démission parce que son oncle, qui venait de mourir, lui avait laissé une riche succession. M. Raemdonck était tout disposé à donner sa place à Bavon; mais, à cause de sa jeunesse, il voulait d'abord le mettre à l'épreuve pendant quelques mois.

Il fit briller ainsi aux yeux de ses parents l'espoir de le voir obtenir bientôt une augmentation considérable; et il ne leur cacha pas que, si ce bonheur lui arrivait, il ne souffrirait pas un instant que son père continuât à travailler. Il trouverait alors, dans l'élévation de ses appointements, les moyens de procurer à sa mère tout le bien-être possible et de lui permettre de vivre comme une véritable rentière. Il était si content et si joyeux, qu'il associa tout le monde à son bonheur.

Enfin il raconta que le neveu de M. Raemdonck, qui avait séjourné longtemps à Paris et qui s'y était marié depuis peu, allait venir demeurer à Gand. M. Raemdonck cherchait une maison pour son neveu. La maison ne devait pas être grande, mais jolie et commode: il voulait la garnir de beaux meubles et l'approprier entièrement pour l'arrivée de son neveu et de sa jeune femme. Bavon en parlait parce que son maître l'avait prié de chercher, parmi les maisons à louer, celles qui pourraient convenir à son

... et se fera encore dans toute la partie
du Nord de l'Amérique septentrionale."

Nos félicitations les plus sincères au
Pionnier. Nous lui souhaitons qu'à l'expira-
tion de vingt-cinq autres années il puisse
encore être appelé en témoignage de la vita-
lité et de la force d'expansion de notre race.
C'est un franc pionnier ; qu'il poursuive sa
tâche.

" LA FAMILLE. " — Tel sera le nom d'une
nouvelle revue dont M. l'abbé F.-A. Bail-
largé, prêtre, de Joliette, se propose
de commencer la publication en janvier
prochain. Ce sera " un journal de simple
lecture où l'on trouvera un choix de mor-
ceaux littéraires et historiques, où l'esprit
et le cœur devront trouver un aliment.
Les œuvres de l'imagination y auront leur
large part lorsqu'elles seront respectueuses
pour le goût et la morale."

L'Association salue avec honneur la nais-
sance prochaine de *La Famille*, et bien sin-
cèrement lui souhaite, sous forme d'abonnés,
une multitude de parrains dont l'intelli-
gence et la générosité lui assure dès les débuts
viabilité et longue vie.

Hélas ! dans une foule de familles l'on
aspille tant d'heures de loisir et même
tant d'heures criminellement soustraites à
des devoirs urgents, dans des lectures fri-
voles et dangereuses ! Il en résulte qu'un
grand nombre de jeunes filles se distinguent
par une insignifiance déplorable que le soin
de leur beauté et l'étalage extravagant de
leur toilette ne réussissent pas à masquer ;
qu'un grand nombre d'épouses sont tellement
dépourvues de raison et de cœur qu'elles
rendent leur maison un objet de dégoût
pour leurs maris et leur enfants ; qu'un
grand nombre de mères sont incapables des
glorieuses fonctions et indignes des privi-
lèges sacres de la maternité. En bien des
endroits, la famille est gâtée et n'est plus
qu'un foyer de pestilence d'où s'échappent
les miasmes corrompueurs qui tendent à dé-
truire la virilité des générations de l'avenir,
et à rabaisser le caractère national.

La revue *La Famille* viendra donc bien
en son temps pour tâcher d'enrayer le mal
cause par la mauvaise littérature.

Aux bons et vrais Canadiens d'être les
premiers à encourager cette patriotique en-
treprise, à s'empresse de seconder les ef-
forts de ce prêtre dévoué dont le soin de
deux excellentes revues mensuelles (*L'Étu-
diant* et le *Couvent*) ne réussit pas à absor-
ber l'activité, et qui, Mentor assidu de l'étu-
diant du collège et conseiller paternel de la
jeune fille du couvent, veut encore s'intro-
duire comme missionnaire au sein de la fa-
mille et y faire accepter les enseignements
utiles et moraux en les revêtant du prestige
de l'autorité et de tous les attrayants dehors
d'une saine littérature.

Nous signalons donc avec plaisir cette
revue à nos lecteurs, nous les prions de vou-
loir bien s'y abonner et d'envoyer dès main-
tenant leurs noms et leurs adresses à M.
l'abbé F.-A. Baillargé, prêtre, à Joliette,

" LA VOIX DE L'OUVRIER. " — Organe démoc-
ratique international, publié une fois par
semaine à Bruxelles. S'occupe spécialement
des questions ouvrières. Si ce journal veut
continuer à échanger avec l'Association,
nous parlerons de lui après l'avoir jugé à
l'œuvre.

" LE NATURALISTE CANADIEN. " — Nous
n'avons reçu que mardi dernier un exem-
plaire de la livraison du mois d'août de
cette revue si véritablement scientifique.
Elle renferme plusieurs articles très ins-
tructifs, et bien agréablement écrits au
cours desquels M. l'abbé Provancher, le
rédacteur, ne se gêne pas de dire avec une
vivacité toute gauloise sa façon de penser
un peu à tout le monde. Tout est non seu-
lement à lire, mais à étudier dans ce savant
recueil qui parle la vraie langue de Buffon
mais nous y avons noté surtout la suite du
récit d'une excursion à Chicago, suite qui
nous donne forte envie d'en lire les com-
mencements. L'auteur nous semble y tou-
cher à des questions sociales de la plus
haute gravité, et il serait assuré de notre
sincère reconnaissance s'il voulait bien nous
adresser copie des précédentes livraisons
qui contiennent les premières pages de ce
récit.

NOTES DIVERSES

NOUVELLE SORTIE DE BEURRE. — On offre
depuis quelque temps sur le marché anglais
un beurre de table nouveau qui obtient un
plein succès, à juste titre, car il a un aspect
plus flateur et est meilleur que le beurre
ordinaire.

Ce beurre, brillant à la surface, a exac-
tement le même aspect que s'il était couvert
d'une légère couche de glace.

Voici le secret de la préparation : On la-
ve d'abord fortement le beurre, puis on le
façonne suivant les formes habituelles et on
le place dans un endroit frais. On dissout
une cuillerée de sucre blanc dans un peu
d'eau, on chauffe la solution et on en enduit
le beurre placé sur un linge, au moyen d'un
pinceau très doux. La chaleur de la solution
sucrée fond à la surface une légère couche de
beurre, et forme avec celui-ci une sorte de
vernis qui rend le beurre glacé et brillant.
Tout naturellement cette couche, impermé-
able à l'air, contribue à conserver le beurre
frais plus longtemps.

* *

Un fait assez comique vient de se produire
à Barcelone.

Les juges ayant besoin d'un nommé Pe-
dro Rovira l'appellèrent à comparaître par la
voie des journaux. Au jour dit, les juges
virent arriver treize individus répondant
tous au nom de Pedro Rovira. Le plus drôle,
c'est que parmi ces treize Rovira ne figurait
pas celui dont les juges avaient besoin.

Monsieur Damhout, lorsque, sur la re-
commandation de M. le bourgmestre et d'a-
près mon propre mouvement, je vous ai reçu
dans mon bureau, j'espérais que vous vous
montreriez reconnaissant de ma protection
par votre application et votre zèle. Je ne me
suis pas trompé ; au contraire, vous m'avez
plainement satisfait et vous m'avez même
procuré de grands avantages dans mes affai-
res. Votre amour pour vos parents m'a inspi-
ré, en outre, une profonde estime et une
véritable amitié pour vous. En un mot, vous
êtes un brave jeune homme, et je suis extrê-
mement content de vous. Je sais que votre
plus beau rêve, le but de tous vos efforts, est
de délivrer votre père du travail et de ré-
compenser votre mère de ses sacrifices pas-
sés par le bien-être et l'aisance. Le moyen
de vous faire toucher ce but se présente en
ce moment, et, quoique vous soyez très-jeune
encore, je veux cependant vous prouver que
j'ai confiance en votre expérience. L'oncle
de mon premier commis est mort hier. M.
Vremans donne sa démission et va demeurer
dans son village natal. Vous sentez-vous
capable d'être mon premier commis ?

— Oh ! monsieur, balbutia Bavon, si je
n'en étais pas capable, je le deviendrais par
reconnaissance pour votre extrême bonté.

C'est que, mon ami, il y a des appoin-
tements de plus de trois mille cinq cents
francs qui sont attachés à cette place ; oui,
de quatre mille francs avec quelques profits.
C'est beaucoup pour un jeune homme de
vingt-deux ans. Cette augmentation consi-
dérable ne vous sera-t-elle pas funeste ?
Vous êtes dans l'âge le plus dangereux.

— Éprouvez-moi, je vous en prie, mon-
sieur, fût ce durant une année entière, dit
Bavon. Ce que vous m'offrez, c'est le bon-
heur que j'ai rêvé pour mes parents. Oh !
si je me montre jamais indigne de cette gé-
nérosité, chassez-moi, méprisez-moi ; mais
non, non, je ferai tous mes efforts et, si
c'est possible, je vous prouverai que votre
bienfait a doublé mes forces.

— Je vous crois, mon ami, l'amour filial
sera votre âge gardien. Soyez donc mon
premier commis, et que le noble but de vo-
tre vie soit atteint. Vous pouvez prendre
quelqu'un du petit bureau pour écrire les
lettres jusqu'à ce que nous ayons trouvé
quelqu'un pour vous remplacer.

M. Raemdonck se leva et serra la main
du jeune homme en lui disant :

— Je vous félicite, monsieur le premier
commis : allez à la fabrique, maintenant,
car vous brûlez sans doute d'impatience
d'apprendre cette bonne nouvelle à votre
père.

Bavon ne s'en allait pas ; il restait de-
bout et pensif devant son maître.

— Eh bien, avez-vous encore quelque
chose à me dire ? demanda celui-ci.

— Monsieur, je voudrais vous adresser
une prière.

Parlez, mon ami.

— Elle est assez singulière ; mais vous
êtes si bon pour moi ! ... Je désire que,
pendant quelques mois, personne ne sache
rien de ma position, pas même mes parents.
Que l'on suppose du moins que mon traite-

il voulait d'abord le mettre à l'épreuve pen-
dant quelques mois.

Il fit briller ainsi aux yeux de ses parents
l'espoir de le voir obtenir bientôt une aug-
mentation considérable ; et il ne leur cacha
pas que, si ce bonheur lui arrivait, il ne
souffrirait pas un instant que son père con-
tinuât à travailler. Il trouverait alors,
dans l'élévation de ses appointements, les
moyens de procurer à sa mère tout le bien-
être possible et de lui permettre de vivre
comme une véritable rentière. Il était si
content et si joyeux, qu'il associa tout le
monde à son bonheur.

Enfin il raconta que le neveu de M.
Raemdonck, qui avait séjourné longtemps à
Paris et qui s'y était marié depuis peu, allait
venir demeurer à Gand. M. Raemdonck
cherchait une maison pour son neveu. La
maison ne devait pas être grande, mais jolie
et commode : il voulait la garnir de beaux
meubles et l'approprier entièrement pour
l'arrivée de son neveu et de sa jeune femme.
Bavon en parlait parce que son maître
l'avait prié de chercher, parmi les maisons à
louer, celles qui pourraient convenir à son
neveu, et le jeune homme, qui n'avait pas
beaucoup de temps, engagea sa mère à aller
se promener un peu dans les plus belles
rues, pas loin de la fabrique, pour voir s'il
n'y avait pas de maisons convenables à
louer.

Le soir même, en revenant de la fabrique,
sa mère lui apprit qu'il y avait de jolies mai-
sons bourgeoises à louer dans la rue Mague-
lonne, dans la rue Lange-Meere et dans la
rue de la Croix, près de l'église Saint-Bavon.
Cette dernière était peut-être un peu petite,
mais elle était de construction moderne, et
l'écrivain annonçait qu'il y avait un jardin.

Deux jours après, Bavon apporta à sa
mère les remerciements de M. Raemdonck
qui avait trouvé à son gré la maison située
dans la rue de la Croix, près de l'église Saint-
Bavon, et l'avait immédiatement louée.

Depuis lors, Bavon parla souvent encore
de cette maison ; il vantait le luxe des meu-
bles que son maître y avait mis et l'arran-
gement plein de goût de toute la maison.
M. Raemdonck l'y avait déjà mené deux
fois et lui faisait l'honneur de le consulter
sur l'ameublement et sur la disposition du
jardin.

Les descriptions répétées du jeune homme
éveillèrent la curiosité de sa mère à tel point,
qu'elle exprima le désir de voir la belle maison
à l'intérieur. Bavon promit d'en demander la
permission à son maître ; mais il fallait encore
attendre quelques semaines, jusqu'à ce que
la demeure des nouveaux mariés fût entière-
ment en ordre.

Enfin, un samedi soir, il montra tout joy-
eux une grande clef et annonça que M.
Raemdonck leur permettait de visiter la
maison du haut en bas, et même de passer
l'après-dînée entière dans le beau jardin : il y
apprêterait une bonne bouteille de vin et il
l'invitait Bavon à la visiter avec ses parents à
sa santé. C'était le lendemain dimanche
dès qu'on aurait dié, on se rendrait dans
la maison de la rue de la Croix pour y pas-
ser une heure ou deux. Ce serait une vérita-
ble fête.

(à suivre)

NEW-YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00
Actif en Canada — \$ 2,011,235.93

Revenu total \$ 29,163,266.24
Payé aux porteurs de po-
lices et à leurs ayants-
droit 129,344,058.87

Nouvelles Assurances
souscrites 151,119,088.00
Assurances en vigueur . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,
Agents généraux pour le département
français.

BUREAU PRINCIPAL :
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"
MONTREAL
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B.—Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer
une position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM
MICHAUD, HUDON & DALY.
5 juillet 1890—1a

HOTEL ST-LOUIS

(CI-DEVANT OCCUPÉ PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM.
JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avanta-
geusement connus. M. J. Johnson a fait
précédemment sa marque à Ottawa, où il a
tenu un hôtel qui figurait au premier rang
parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs
de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement
meublées à neuf, et dans lesquelles les
voyageurs et les touristes jouissent de tout
le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se
distingue par une attention et une politesse
tout à fait remarquables.

Vins,



La Chevelure, c'est la Santé!

Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE
nettoie la Tête et fait disparaître les PELLICULES.
Il empêche la chute des cheveux et en active la
croissance.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE
AUDETTE est une lotion douce et rafraîchis-
sante, sans égale comme pommade et convenant
particulièrement aux enfants.

LE REGENERATEUR CAPILLAIRE
AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un sti-
mulant et un tonique. Cette préparation est de
plus exempte de tout produit chimique dange-
reux ainsi que l'atteste un grand nombre de
témoignages des meilleures autorités médicales.
Chez tous les pharmaciens, 50 cts. la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,
1533 37 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93

Y compris le dépôt au
gouvernement, de 1,064,681.45

Montant d'assurances en
force au Canada 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au
public en général qu'il continuera comme
par le passé à teindre et réparer toutes sortes

POUR UN MOIS
UNE

Grande Réduction est faite

AU

GRAND ENTREPOT

DE

Vaisselles, Verreries,
Lampes, etc.

DE

M. LOUIS BRUNEAU,
RUE ST-JOSEPH.

Québec, 12 juillet. 1a.

HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,
MONTREAL

Situation des plus centrales.

Chambres spacieuses, meublées à
neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,
pour Québec et le District de
Québec, de la

LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

M. LOUIS TESSIER,

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

—:000:—

Le "SUN" est la seule Compagnie qui
émet des polices absolument **sans condi-
tions**. Elle paie les réclamations prompte-
ment **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une
Compagnie qui émet une police remplie de
conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police atten-
tivement avant de l'accepter et de payer la
prime, car dans quelques cas **déception**
est pratiquée.

Assurez-vous au "SUN," car cette
Compagnie vous émanera une police dans
laquelle **il n'y aura aucune restric-
tion vexatoire** en cas de SUICIDE,
EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE,
VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCU-
PATION ET TRANSPORT DE POLICE,
comme il s'en trouve dans les polices des
autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et
Placements depuis trois ans un intérêt
d'une moyenne de **sept pour cent (7 %)**
étant le taux le plus élevé acquis par
les Compagnies d'Assurance sur la Vie
faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

64 RUE ST-GABRIEL 64
MONTREAL

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM. JOHN JOHNSON & CIE, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque à Ottawa, où il a tenu un hôtel qui figurait au premier rang parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf, et dans lesquelles les voyageurs et les touristes jouissent de tout le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se distingue par une attention et une politesse tout à fait remarquables.

Vins,
Liqueurs,
Cigares,
Etc., Etc., Etc.,
Tous de premier choix.

PLACE DES PLUS CENTRALES

J. JOHNSON & CIE,

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

6 sept.—1 a.

AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli
100 Octaves Colli
50 Quarts Vin Cettes
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du

Château--Richer,

150 canards Pékin, pour la re-production.

Prix :—\$ 5.00 pour 3 canards
9.00 " 6 "
16.00 " 12 "

A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

Compris le dépôt au
gouvernement, de . . . 1,064,681.45
Montant d'assurances en
force au Canada . . . 14,320,863.00

BONS AGENTS demandés pour la
cité et le district de Québec.

S'adresser au soussigné :

DAVID SMITH,

Agent général,

Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

SAISON DE 1890

M. N. VENIER NICOL

a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il continuera comme par le passé à teindre et réparer toutes sortes de Pelletteries qu'on voudra bien lui confier, toujours à la satisfaction des plus exigeants. N'attendez pas la neige et le froid.

—AUSSI—

Les Dames trouveront à faire tailler et ajuster par une personne compétente les Manteaux et Gilets en Seallette et de manière à ne pas laisser voir les coutures.

N. VENIER NICOL,

Manchonnier et Chapelier,

285-287 Rue ST-Joseph,

SAINT-ROCH, QUÉBEC.

20 sept.—3m.

UNITED STATES LIFE

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 — Augmentation d'actif, augmentation de surplus, augmentation de polices émises et d'affaires faites, augmentation d'assurances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs systèmes très avantageux, présente aussi un plan d'assurance de vie à très bon marché, garanti par une police des plus libérales.

Bonnes offres à de bons agents.

S'adresser à

B.-V. BERNIER,

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

neuf. Menus variés et excellents.

Primeurs de toutes les saisons.

Vins, Liqueurs et Cigares
de premier choix.

Telephone—Bell 1603. Federal, 738

JOS. RIENDEAU, Prop

5 juillet 1890—1a

FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,

pour Québec et le District de

Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

ASSURANCE

ROYALE CANADIENNE

FEU ET MVRINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a



STATUTS DU CANADA

ET

Publications Officielles

Les Statuts et quelques unes des Publications du Gouvernement du Canada sont en vente au bureau de la Librairie du Gouvernement, rue St-Patrice, Ottawa. Aussi les Actes séparés. Statuts Revus : prix pour 2 Vols, 5.00, et pour le volume supplémentaire, 22.50. Liste des Prix envoyée sur application.

B. CHAMBERLIN

Imprimeur de la Reine et
Directeur de la Librairie.

Département de la Librairie
et des Impressions Publiques.

Ottawa, 17 sept. 1890.

20 sept.—13f.

autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de sept pour cent (7 %) étant le taux le plus élevé acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

ROBERTSON MACAULAY, Ecr.

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, President.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

CIGARES ET BOISSONS
DE PREMIER CHOIX

REPAS A TOUTE HEURE

HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

64, place Jacques-Cartier,
Montréal.

Félix LATRAVERSE
Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a